



Club affilié à la Canine Rhône-Alpes N° 0332 - affiliée à la Société Centrale Canine de France
reconnue d'utilité publique



DEMANDE D'ADHÉSION

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Adresse :		
Code postal :		
Ville :	Tél :	
Profession :		
Mail : (Écrivez lisiblement SVP)		@

Nous prenons parfois des photos des cours pour notre site web et communications, acceptez-vous d'y paraître ? Oui - Non

Nom de votre chien :	Sa race :
Sa date de naissance :	Son sexe :
Son N° Identification I-CAD (Puce ou tatouage) :	
Si votre chien est de 2 ^{ème} catégorie veuillez cocher la case : <input type="checkbox"/> - Chien de 1^{ère} catégorie interdite en club	

Avez-vous déjà fait partie ou faites-vous partie d'un autre club canin ? Oui - Non - Si oui, lequel :

OBLIGATOIRE : dépôt complet du dossier avant le suivi des cours

Nous vous remercions de bien vouloir privilégier le mail, à défaut remise en main propre ou courrier

Constitution du dossier d'adhésion, scan ou photocopie :

- De cette demande d'adhésion complétée
- De la carte d'identification du chien (I-CAD) + **Si LOF** : Son Certificat de naissance
- Photo d'identité du conducteur
- De l'assurance responsabilité civile
- Du carnet de vaccination à jour (vaccin nasal toux du chenil et vaccin contre la rage recommandés)
- Si vous étiez licencié compétition CNEAC ou CUN dans un autre club, copie de votre lettre de démission et du solde de tout compte de votre ex président.

Tarif d'adhésion 2021 : **Uniquement la première année, droit d'entrée de 70 €** (- 10 € si séance découverte déjà réglée)
 + Cotisation annuelle : 100 €

Demande de renouvellement annuel à date d'anniversaire de l'adhésion (suivant tarif en vigueur)

Nb : Lire pour chien de 2^{ème} catégorie seulement : Suite à la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, et à la protection des animaux, les propriétaires de chiens de 2^{ème} catégorie (ne pas confondre avec 2^{ème} groupe) doivent être en conformité avec les articles 211-2 et 211-3 (**conducteur majeur...**, permis de détention et assurance spécifique, l'assurance standard ne les couvre pas (nous demander si problème, licence/assurance SCC possible)

La photocopie du permis de détention doit nous être fournie - LE PORT DE LA MUSELIERE EST OBLIGATOIRE EN DEHORS DES ENCLOS DE TRAVAIL

Je certifie sur l'honneur, n'avoir jamais été condamné
pour sévices et/ou mauvais traitement aux animaux

Fait à Veurey-Voroize,
Lu et approuvé, le :



CCSMV – Allée des bannettes – 38113 VEUREY-VOROIZE

Sports Canin et Éducation de toutes races dès l'âge de deux mois ; Association N° W381001413

N° habilitation SCC 0332 ; N° Services Vétérinaires D 38 540 01 ; N° Insee : 497 945 329 00025



CCSMV
Club Canin Sous le Massif Vercusien
(Association Loi 1901)



Ville de Veurey-Voroize

Club affilié à la Canine Rhône-Alpes N° 0332 - affiliée à la Société Centrale Canine de France
reconnue d'utilité publique



07 71 12 27 88



clubcanin.ccsmv@gmail.com



<http://www.clubcaninsmv.club>

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur

Pour les mineurs, nom du responsable légal :

.....
affiché du Club Canin Sous le Massif Vercusien (CCSMV) Signature :

facebook

Club Canin Sous le Massif Vercusien

Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 06/01/1978 vous possédez un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant



CCSMV – Allée des bannettes – 38113 VEUREY-VOROIZE

Sports Canin et Éducation de toutes races dès l'âge de deux mois ; Association N° W381001413

N° habilitation SCC 0332 ; N° Services Vétérinaires D 38 540 01 ; N° Insee : 497 945 329 00025